



RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00377
Numéro SIREN : 800 996 852
Nom ou dénomination : 2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/006714

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/006714**
n° de gestion : **2014B00377**
n° SIREN : **800 996 852 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 08/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS - Société à responsabilité limitée
2 avenue Jean Monnet 26000 Valence -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



704092

704092

2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : 2 avenue Jean Monnet
26000 VALENCE

RCS ROMANS 800 996 852

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

Exemplaire certifié conforme
Destiné au Greffe du Tribunal de commerce

1
2
3

2014 B00377

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

6714

Formulaire obligatoire (art. 702 Section A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2 CARA PARTICIPATIONS Néant *

Adresse de l'entreprise 2 AVENUE JEAN MONNET 26000 VALENCE

Numéro SIRET * 8 0 0 9 9 6 8 5 2 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>	
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Immobilisations incorporelles	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	491 000	491 000	
	Total I (5)	044	048	491 000	491 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	29 734	27 532	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098	29 734	27 532	
	Total général (I+II)	110	112	520 734	518 532	

PASSIF

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		30 000	30 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		3 000	187
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	16 973	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		20 224	19 786
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		70 197	49 973
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		96 979	115 012
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	353 558	353 547
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		450 537	468 559
Total général (I + II + III)	180		520 734	518 532	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	76 809
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 702 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SARL 2 CARA PARTICIPATIONS						Exercice N clos le 31/12/2016						Exercice N-1 clos le 31/12/2015					
A - RÉSULTAT COMPTABLE																			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons	209						210											
	Production vendue { biens intracommunautaires services * }	215						214											
		217						218											
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222											
	Production immobilisée *							224											
	Subventions d'exploitation reçues							226											
	Autres produits							230											
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234											
	Variation de stock (marchandises) *							236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240											
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)							242		49						50			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243						244											
	Rémunérations du personnel *							250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252											
	Dotations aux amortissements *							254											
	Dotations aux provisions							256											
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259						262		9									
	Total des charges d'exploitation (II)								264		58						50		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		(58)							(50)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280		26 600							26 559		
	Produits exceptionnels (IV)							290											
	Charges financières (V)							294		6 318							6 723		
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347						300											
		348																	
Impôts sur les bénéfices * (VII)							306												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		20 224							19 786		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312		20 224							314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318											
	Provisions non déductibles *							322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cples-cts d'associés	247					écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)	249											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999											
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997		
	Entrep. nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 quinquies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies 2e)	138						342		
	Reprise d'entrep. en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991			Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 quinquies)	990								
	Divers (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346										350		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352		20 224							354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)							356											
	Déficits antérieurs reportables * 24 257 dont imputés sur le résultat .																360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370		0							372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés	491 000		
TOTAL	491 000		
TOTAL GENERAL	491 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			491 000	491 000
TOTAL			491 000	491 000
TOTAL GENERAL			491 000	491 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	94 944	18 135	76 809	
Emprunts et dettes financières divers	2 036	2 036		
Groupe et associés	353 558	353 558		
TOTAL	450 537	373 729	76 809	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 727			

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 036
Total	2 036

Charges et produits constatés d'avance

2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : 2 avenue Jean Monnet
26000 VALENCE

RCS ROMANS 800 996 852

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUN 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de **20 224.31 €** de l'exercice de la manière suivante :

- au compte « autres réserves » pour la somme de **20 224.31 €**

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence de dividendes distribués depuis la constitution.

